

FICHE Audit énergétique en logement individuel

A. Nature de l'aide

Lorient Agglomération accorde une subvention aux propriétaires faisant réaliser un audit énergétique en maison individuelle par un bureau d'études agréé et ce, sans condition de ressources.

Toute demande de subvention nécessitera au préalable un échange téléphonique ou un rendez-vous avec un conseiller habitat de l'EIH

B. Public éligible

- Propriétaires occupants en résidence principale hors obligation réglementaire (audit obligatoire vente passoire, audit réalisé dans le cadre de "Ma prime rénov parcours accompagné")
- Propriétaires bailleurs de logement loué à titre de résidence principale et hors obligation réglementaire (notamment audit obligatoire vente passoire, audit réalisé dans le cadre de "Ma prime rénov parcours accompagné")
- SCI sous régime de l'impôt sur le revenu,

C. Montant de l'aide

Le bonus est de 50% du montant TTC de l'audit (aide plafonnée à 400 €).

D. Quels sont les professionnels qualifiés en audit énergétique en individuel ?

Le décret n° 2018 – 416 du 30 mai 2018 définit ces professionnels.

1. Les professionnels titulaires de l'une des qualifications suivantes :
 - a. OPQIBI 1911 Audit énergétique maisons individuelles ;
 - b. QUALIBAT 8731;
 - c. OPQIBI 1905 Audit énergétique bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives ;
 - d. AFNOR CERTIFICATION 01 A: audit énergétique dans les domaines des bâtiments;
 - e. LNE Audit énergétique Domaine Bâtiment.
2. Les entreprises certifiées en offre globale de rénovation :
 - a. CERQUAL Qualitel Certification: certification NF HABITAT RGE et certification NF HABITAT HQE RGE ;
 - b. CERTIBAT: offre globale de rénovation énergétique.
3. Les architectes ayant suivi une formation continue de type FEEBAT MOE 5A-5B ou DynaMoe 1
Retrouvez l'annuaire des professionnels qualifiés pour réaliser un audit énergétique sur : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

E. Contenu de l'audit énergétique

L'audit énergétique permet, à partir d'une analyse globale et détaillée des données d'un logement, d'établir des propositions chiffrées et argumentées visant des économies en kWh, GES et euros (scénario de travaux, performance, consommations, coût des travaux, aides financières ...).

Son contenu détaillé respectera le cadre réglementaire en cours:

<https://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-laudit-energetique-reglementaire>

F. Cumul des aides

Cette aide de Lorient Agglomération peut être cumulable (*sous réserve des conditions en vigueur au moment de la demande*) avec :

- Les autres aides de Lorient Agglomération décrites sur le site de l'agglomération : <https://www.lorient-agglo.bzh/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat/>
- L'aide de [MaPrimeRenov'](#) à l'audit énergétique (hors obligation réglementaire) pour un logement de plus de 15 ans ;
- L'audit énergétique est obligatoire pour l'obtention des forfaits [MaPrimeRenov'](#) :
 - « Rénovation globale »,
 - « Bonus Bâtiment Basse Consommation »
 - « Bonus pour les travaux permettant de sortir du statut de passoire énergétique » ;
- Les aides des fournisseurs d'énergie liées au dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et notamment la prime [Coup de Pouce « Rénovation globale »](#) ;
- [L'Eco-PTZ](#), et autres prêts dédiés à la rénovation énergétique ;
- [La TVA à taux réduit de 5,5%](#) ;

Pour aller plus loin, le guide de l'ANAH sur les aides financières : <https://france-renov.gouv.fr/guide-aides-financieres-2024>

En fonction des informations recueillies, vous serez accompagné par un technicien du service habitat ou un conseiller d'Aloen.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Dépôt de votre demande de subvention auprès de Lorient Agglomération

1. Pièces à fournir en papier à votre conseiller ou par mail à infoenergie@aloen.fr
 - La fiche de renseignements en annexe dûment complétée
 - Le (ou les) dernier(s) avis d'imposition des membres occupant le logement
 - Un justificatif de propriété (copie de la taxe foncière ou acte notarié)
 - Le devis comportant l'adresse à laquelle l'audit énergétique sera réalisé, le montant de la prestation ainsi que la qualification du professionnel réalisant l'audit
2. A réception du dossier complet et conforme, vous recevrez un **mail de confirmation** de dépôt de la demande.
3. Lorient Agglomération vous adressera un courrier de notification d'accord de subvention sous 4 à 6 semaines.
4. Vous pouvez alors à faire réaliser l'audit énergétique par le professionnel.

MaPrimeRenov' finance les prestations d'audit énergétique pour les ménages dits « bleus » 500 €, « jaunes » 400 € et « violets » 300 €. Cet audit énergétique est obligatoire si vous souhaitez accéder aux forfaits « Rénovation globale », « Bonus Bâtiment Basse Consommation » ou « Bonus sortie de passoire énergétique ».

Si vous êtes éligible, créez votre espace et complétez votre demande en ligne sur <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Demander le paiement de la subvention

Les justificatifs sont à fournir en papier à votre conseiller ou par mail à infoenergie@aloen.fr

- Copie de la facture **détaillée et acquittée**
- Copie de l'Audit énergétique du logement
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), sur lequel vous indiquerez votre date de naissance

A réception des justificatifs, la demande de paiement sera envoyée au service comptabilité de Lorient Agglomération puis au Trésor Public, qui procédera au **paiement dans les 3 à 6 mois**.

Important : Les subventions sont accordées dans la limite de l'enveloppe financière déléguée par Lorient Agglomération. Des évolutions peuvent être décidées en cours d'opération (modifications des critères, suppression d'une aide ...). Seul le courrier de notification adressé au demandeur garantit l'accord de principe d'attribution d'une aide de l'agglomération.

Réservé au service Date de remise au demandeur : Date de réception de la fiche renseignée à l'EIH :.....
 Suite à donner au dossier :

COORDONNEES DEMANDEUR*

*A renseigner impérativement

	<u>Demandeur :</u>	<u>Codemandeur :</u>
Nom, prénom :
Date de naissance :
Adresse/Commune :
Adresse du projet (si différente)
Téléphone domicile / portable
Mail :

INFORMATIONS DEMANDEUR*

Résidence principale : Oui Non
 Votre statut : Propriétaire occupant Propriétaire bailleur Nouvel acquéreur date d'achat :..... Usufruit Nue-propiété Résident à titre gratuit **Réservé au service**
 Situation Familiale Nombre de personnes composant le foyer :
 Revenu Fiscal de Référence de votre foyer (figurant sur l'avis d'impôt sur les revenus le plus récent) RFR :..... € **Réservé au service** Type PO :
 Etes-vous salarié du secteur privé ou agricole ? OUI (voir aide Action Logement) Si vous êtes retraité(e), indiquez votre caisse de retraite :.....

INFORMATIONS LOGEMENT*

Votre logement : Maison Appartement Année de construction ? Surface :m²
 Votre logement est-il mitoyen ? OUI NON Si oui, sur 1 ou 2 côtés ? :
 Comporte-t-il : un garage attenant, Sous-sol, Cave, Vide sanitaire accessible ?
 Disposez-vous d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ? : OUI NON Si oui, de quelle année ? Etiquette énergétique DPE ?.....
 Avez-vous déjà eu : • des aides de l'Anah ? OUI NON en quelle année ? • Un Prêt acquisition de l'Etat à taux 0% avec travaux <à 5 ans ? OUI NON
 Avez-vous déjà eu une visite du service habitat OUI NON en quelle année ?

Décrivez votre logement :

Etat actuel (colonne grise)

Projet (colonne verte)

Bâti		Etat actuel du logement		TRAVAUX SOUHAITES	
		INDIQUEZ l'épaisseur approximative, le type d'isolant actuel (laine, polystyrène...), l'état...	Année approximative	Souhaits prioritaires	Eventuels
<p>COMBLES PERDUS</p> <p>ETAGE</p> <p>RDC ou NIV 1</p> <p>Sous-sol, vide sanitaire ou terre-plein</p>	Isolation du plancher des combles perdus	Simple Vitrage / Double Vitrage - BOIS / ALU/ PVC Aucun – Grilles d'aération – VMC classique – VMC Hygroréglable – VMC Double flux			
	Isolation des combles aménagés				
	Isolation des combles déjà aménagés				
	Menuiseries extérieures				
	Système de ventilation				
Isolation des murs					
Isolation du plancher bas					

Chauffage	Etat actuel			TRAVAUX SOUHAITES	
	Système de chauffage	Energie	Année	Système de chauffage	Energie
Système de chauffage PRINCIPAL <input type="checkbox"/> En panne <i>Disposez vous d'une programmation horaire et journalière de votre chauffage ?</i> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Chaudière <input type="checkbox"/> Poêle/Insert <input type="checkbox"/> Poêle « Bouilleur » <input type="checkbox"/> Radiateur électrique <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Eau <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Air <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Eau/Eau (Géothermie) <input type="checkbox"/> Cheminée	<input type="checkbox"/> Fioul <input type="checkbox"/> Gaz Naturel <input type="checkbox"/> Gaz citerne <input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois bûches <input type="checkbox"/> Granulés <input type="checkbox"/> Pétrole	<input type="checkbox"/> Avant 1988 <input type="checkbox"/> De 1988 à 2000 <input type="checkbox"/> De 2000 à 2005 <input type="checkbox"/> Après 2005	<input type="checkbox"/> Chaudière <input type="checkbox"/> Poêle/Insert <input type="checkbox"/> Poêle « Bouilleur » <input type="checkbox"/> Radiateur électrique <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Eau <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Air/Air <input type="checkbox"/> Pompe à chaleur Eau/Eau (Géothermie)	<input type="checkbox"/> Fioul <input type="checkbox"/> Gaz Naturel <input type="checkbox"/> Gaz citerne <input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois bûches <input type="checkbox"/> Granulés <input type="checkbox"/> Pétrole
Système de chauffage d'appoint <input type="checkbox"/> Radiateur électrique <input type="checkbox"/> Poêle/Insert <input type="checkbox"/> Cheminée	<input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois bûches <input type="checkbox"/> Granulés <input type="checkbox"/> Pétrole	<input type="checkbox"/> Avant 1988 <input type="checkbox"/> De 1988 à 2000 <input type="checkbox"/> De 2000 à 2005 <input type="checkbox"/> Après 2005		<input type="checkbox"/> Radiateur électrique <input type="checkbox"/> Poêle/Insert	<input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Bois bûches <input type="checkbox"/> Granulés <input type="checkbox"/> Pétrole

Sous quel délai souhaitez vous réaliser les travaux ? moins de 6 mois moins d'1 an Je ne sais pas Urgence(raison ?) :

Utilisez-vous INTERNET pour vos démarches ? OUI NON Si oui, ETES-VOUS: très à l'aise avec internet moyennement à l'aise assez peu à l'aise